

## UNE ENIEME TENTATIVE D'AGRESSION D'UN SURVEILLANT AU PARLOIR...



Le 13 septembre 2023 à 14h55, en salle d'attente parloir, un détenu est surpris entrain de fumer. La Loi « Evin » étant applicable au sein de la zone parloir, le Surveillant entre dans la salle d'attente pour demander au détenu d'éteindre sa cigarette.

Cet énerguemène a bien des droits mais aussi des devoirs qu'il ne respecte pas : L'interdiction de fumer dans ce lieu public.

**Etonnamment, l'odeur dégagée n'était pas que celle du tabac, la salle d'attente embaume les produits stupéfiants...2<sup>ème</sup> infraction, non ???**

Naturellement, le détenu passe donc à la fouille intégrale et c'est là que le proverbe jamais 2 sans 3 prend tout son sens...**le contrevenant se permet de lever la main gauche en direction du Surveillant ; une tentative d'agression caractérisée qui conduira le collègue à devoir saisir la main du détenu pour l'amener au sol. Ceci mettra fin au spectacle.**

N'ayant pas de responsable sur cette **zone dite sensible**, il faudra attendre l'arrivée des renforts pour le menotter et l'envoyer au QD.

Un peu plus tard dans la soirée, ce récalcitrant se tapera la tête contre les murs de sa cellule et sera sorti comme de coutume par le SMPR. Des habitudes d'un service médical qui bafouent l'autorité du Surveillant qui gère au quotidien une population peu respectueuse des règles et des droits.

Si ce détenu a un réel souci psychiatrique, alors il faut l'affecter au SMPR au lieu de donner du crédit à des individus qui se jouent du système...

Il est quand même temps que cet énerguemène soit présenté devant le Tribunal pour que la Justice puisse s'appliquer.

Le SPS conseille fortement notre collègue de déposer plainte et se tient prêt à le soutenir dans toutes ses démarches judiciaires devant la juridiction toulousaine.

Le SPS s'interroge quand à qui est laissé la gestion sécuritaire de l'établissement et celle du personnel car on ne peut que constater que le SMPR influence et perturbe nettement par ses préconisations dans ce domaine.

**Le SPS attend toujours que le Directeur daigne programmer la réunion promise avec ce service qui fait d'évidence la pluie et le beau temps au quotidien.**

**Pour l'heure, le SPS félicite l'ensemble des agents qui a permis le retour au calme en détention.**

